



Marchés émergents



David Czupryna

Head of ESG
Client Portfolio
Management

David est responsable de la gestion du portefeuille client ESG chez Candriam depuis qu'il a rejoint le cabinet en septembre 2018. En tant que membre de l'équipe d'analystes ESG et de gestionnaires de portefeuille, le rôle de David est de fournir le mélange unique de références en matière de durabilité et de sagesse du marché de Candriam aux investisseurs européens.

Et si les émergents durables pouvaient surperformer ?

Appliqués aux actions émergentes, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un facteur important de surperformance.

Les entreprises des pays émergents qui proposent des solutions aux défis que devront relever leurs pays en matière environnementale, sociale et de gouvernance, représentent des opportunités d'investissement intéressantes, comme le montrent déjà leurs performances relatives au cours des dix dernières années.

Sur le plan de la durabilité, les marchés émergents présentent un certain nombre de caractéristiques spécifiques. Ils se trouvent en première ligne en matière de risques climatiques et le mix énergétique de certains d'entre eux est appelé à se modifier de manière importante ces vingt prochaines années. Si l'on prend l'exemple de la Chine, principalement dépendante du charbon, elle est le pays qui devrait le plus fortement augmenter son recours aux énergies renouvelables d'ici à 2040.

La gouvernance compte également au nombre des principaux défis que devront relever les pays émergents. En effet, leurs normes en la matière tendent à différer sensiblement de celles des marchés développés, tout comme elles peuvent diverger de manière très

sensible entre ces différents marchés eux-mêmes. En moyenne, la note de gouvernance pour les émetteurs émergents se situe à 4.95, alors que celle des émetteurs des pays développés est de 5.88.

Dans le cadre d'une récente étude effectuée par nos équipes de recherche, nous avons cherché à évaluer l'impact d'une sélection ESG sur la performance d'un portefeuille d'actions des marchés émergents. En comparant les résultats des émetteurs émergents les mieux notés en termes de critères ESG avec ceux de l'indice MSCI marchés émergents, il s'est avéré que les premiers ont été supérieurs de 2.4% en moyenne sur les dix dernières années. En outre, la volatilité du portefeuille ESG est restée similaire à celle du portefeuille traditionnel.

La sélection ESG favorise les valeurs moyennes

L'écart de performance en faveur des leaders du durable peut être observé, quelle que soit la région retenue (Asie, Amérique latine ou Moyen-Orient et Afrique) et pour toutes les tailles en termes de capitalisation. Il est toutefois plus marqué pour les petites et moyennes capitalisations que pour les grandes. L'analyse montre également que tous les secteurs, à l'exception de deux, bénéficient de la sélection des émetteurs en fonction des critères ESG. A cet égard, le secteur de l'énergie est intéressant : si en moyenne, les 37 titres ESG ont réalisé

une performance de 3.7%, donc un résultat inférieur à celui de l'indice MSCI actions émergentes (4.2%), la dispersion selon la note ESG est importante puisque les meilleurs sont parvenus à une performance moyenne de 7.3% alors que les plus mauvais ne réalisaient qu'un maigre 1.1% !

Certains filtres utilisés pour la sélection des entreprises les plus durables ont une incidence particulièrement importante. C'est le cas, par exemple, de celui qui consiste à éliminer les entreprises actives dans des domaines controversés (armes, jeu, alcool et tabac par exemple) ou celles qui font l'objet de controverses majeures. En excluant ces entreprises de son univers émergent, l'investisseur peut améliorer sa performance moyenne d'environ 0.4%. S'il procède à sa

sélection en utilisant des filtres normatifs (risque de corruption, respect du droit du travail ou des droits de l'homme, risque environnemental), cet excédent de performance est de l'ordre de 0.2%.

L'étude a également abouti à ce constat intéressant que la baisse de la notation ESG d'une entreprise peut s'avérer un indicateur avancé utile pour prévoir sa performance relative à un horizon de 6 mois à 3 ans. En général, une notation ESG revue en baisse se traduit rapidement par une forte sous-performance.

Il ressort de ces analyses que l'intégration des critères ESG dans la sélection d'un portefeuille d'actions émergentes est en mesure de dégager de la valeur ajoutée sur le long terme, et ce, pour un risque similaire. A la sélection des entreprises

en fonction de critères ESG, il convient toutefois d'ajouter celle des pays dans lesquels elles sont domiciliées, ceux où se situent l'essentiel de leur production ainsi que ceux auxquels elles destinent leurs produits et services. Notre approche consiste à évaluer chaque pays en fonction de son utilisation des quatre types de capitaux qui lui permettent d'assurer une croissance économique durable. Sa gestion du capital humain, du capital nature (réserves de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ainsi que la gestion de l'environnement), du capital social ainsi que la durabilité de son activité économique (dans quelle mesure le niveau d'activité économique actuel est-il viable) a en effet un impact direct sur la durabilité des entreprises elles-mêmes.

Excès de rendement annuel - Univers Candriam ESG Eligible par rapport à l'indice MSCI® EM Index

Données brutes en USD - pondération par capitalisation

